

Département de la Somme

N°76/2023

-----  
Arrondissement d'AMIENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
Communauté de Communes

Nièvre et Somme

1, allée des quarante

Parc d'Activités des Hauts du

Val de Nièvre – BP 30214

80420 FLIXECOURT

-----  
Tél. : 03 22 39 40 40

Fax : 03 22 39 40 41

OBJET:

Convention cadre de  
prestation et intervention  
d'une psychologue du travail  
avec le centre de gestion

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la CCNS à PICQUIGNY, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

*Etaient présents :*

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, BRIAU, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, MINET, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE.

Mrs PINCHON, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, MAUGER, CARPENTIER, PHILIPPE, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, CARLE, LOUETTE,

*Etaient absents, excusés :*

Mme CAPRON, DE ALMEIDA, LICOUR  
Mrs LEITAO, GOURGUECHON, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, COLOMBEL, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, DELATTRE, BOULLET, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL, LEBLANC D. LEBLANC JM.

Date de convocation :

05 juin 2023

Date de séance :

13 juin 2023

Date d'affichage :

19 juin 2023

M LEITAO donne pouvoir à M DUFRENOY  
M PARMENTIER donne pouvoir à M HENRY  
M GROSSEL donne pouvoir à Mme ALEXANDRE  
M DUCROTOY donne pouvoir à Mme CERNEY

Secrétaire de séance : M PINCHON

\*\*\*\*\*

La séance étant ouverte,

Suite au décès brutal de M Bruno LHEUREUX, DGS de la Communauté de Communes, le Président propose la signature d'une convention cadre de prestation en intervention d'une psychologue du travail avec le Centre de Gestion de la Somme.

Cette convention a pour objet de définir et d'organiser les modalités d'intervention de la psychologue du travail au sein de la CCNS ;

Membres en exercice : 55

Membres présents : 36

Membres votants : 40

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8 heures à 12 heures

de 13 heures 30 à 18 heures

Après en avoir délibéré, Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- autorise le Président à signer la convention cadre de prestation en intervention d'une psychologue du travail avec le Centre de Gestion de la Somme.

- autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en février préfecture le 19 juin 2023 et de sa publication le 19 juin 2023.

